



CERTIFICATION

LA CNCAS CERTIFIÉE PCI-DSS
POUR LA SÉCURITÉ DES DONNÉES
DES CARTES BANCAIRES

PARTENARIAT



**SIGNATURE DE PROTOCOLE AVEC
LA FONDATION SYNGENTA POUR
UNE AGRICULTURE DURABLE**



**REVUE DU PARTENARIAT AVEC LE PROJET
NAATAL MBAY / USAID**

CEREMONIE DE FIN D'ANNEE



**PRÉSENTATION DE VŒUX
ET DÉPART À LA RETRAITE**

RÉSEAU CRÉDIT AGRICOLE DU SENEGAL

Réseau Dakar

DAKAR

31-33, rue El Hadj Amadou A.Ndoye
Email : cncas@cncas.sn - BP : 3890 Dakar
Tél : +221 33 839 36 36
Fax : +221 33 821 26 06

YOFF

Route de l'Aéroport Cité Alia Diène
Tél : +221 33 859 01 39
Fax : +221 33 859 01 66

V.D.N

Route de la Foire Internationale N° 09
Email : vdn@cncas.sn
Tél : +221 33 869 37 67
Fax : +221 33 869 37 77

PARCELLES ASSAINIES

Unité 22 Parcelles Assainies N° 498
Email : parcelles@cncas.sn
Tél : +221 33 855 32 17 / 18 / 19
Fax : +221 33 855 32 15

KEUR MASSAR

Quartier Ainoumady face Gendarmerie
Email : keurmassar@cncas.sn
Tél : +221 33 879 39 11
Fax : +221 33 821 26 06

PIKINE

Pikine Tall Boumack face marché Zinc
Email : pikine@cncas.sn
Tél : +221 33 879 02 32
Fax : +221 33 834 13 02

MARISTES

Maristes extension
Email : maristes@cncas.sn
Tél : +221 33 859 25 00
Fax : +221 33 832 93 47

BARGNY

Route Nationale N° 1 Bargny
Email : Bargny@cncas.sn
Tél : +221 33 839 20 96
Fax : +221 33 836 14 50

Réseau Sud

ZIGUINCHOR

Rue du Commerce
Email : ziguinchor@cncas.sn
BP : 289 - Tél : +221 33 991 10 01
Fax : +221 33 991 19 56

KOLDA

Immeuble Dramé - face IDEN
Email : kolda@cncas.sn - BP : 12
Tél : +221 33 996 11 91
Fax : +221 33 996 10 51

SEDHIOU

Av. Ibou Diallo, face au marché
Email : sedhiou@cncas.sn - B.P : 122
Tél : +221 33 995 12 03
Fax : +221 33 995 12 04

Réseau Centre

KAOLACK

Place de l'Indépendance,
face marché - B.P : 490
Email : kaolack@cncas.sn
Tél : +221 33 941 24 71
Fax : +221 33 941 29 29

Kaolack Bongré

Gare routière Kaolack
Quartier Bongré
Tél : +221 33 938 42 70
Fax : +221 833 94140 45

FATICK

Route de la Gourvernance
Email : fatick@cncas.sn
Tél : +221 33 949 12 55
Fax : +221 33 949 12 40

DIOURBEL

Rue Mauric Guèye x Av L.S.
Senghor - B.P : 4
Email : diourbel@cncas.sn
Tél : +221 33 971 13 90
Fax : +221 33 971 13 00

TOUBA

Quartier Touba Khaira, route
28 de la Grande Mosquée
Email : touba@cncas.sn
Tél : +221 33 978 30 48
Fax : +221 33 978 30 40

KAFFRINE

Route de Tamba (face de la
B. de Gendarmerie) - BP 110
Email : Kaffrine@cncas.sn
Tél : +221 33 946 11 12
Fax : +221 33 946 11 15

Réseau Est

TAMBACOUNDA

Avenue Demba Diop
tambacounda@cncas.sn
B.P : 229
Tél : +221 33 981 14 88
Fax : +221 33 981 15 55

KEDOUGOU

Kedougou@cncas.sn
Quartier Dandé Mayo
Tél : +221 33 985 19 50
+221 33 985 19 43
Fax : +221 33 985 1924

BAKEL

Email : bakel@cncas.sn
Derrière la SONATEL
Tél : +221 33 981 14 88
Fax : +221 33 981 15 55

Réseau Nord

SAINT-LOUIS

Quai Henri Jay
BP : 163
saint_louis@cncas.sn
Tél : +221 33 961 14 14 ou 05
Fax : +221 33 961 23 73

RICHARD-TOLL

Route de Matam
richard_toll@cncas.sn
B.P : 29
Tél : +221 33 963 31 61
Fax : +221 33 963 33 53

MATAM

Rue de la Préfecture
Email : matam@cncas.sn
B.P : 70
Tél : +221 33 966 61 91
Fax : +221 33 966 62 56

SAINT-LOUIS UGB

Face Université G. Berger
Tél : +221 33 938 21 90 /
+221 33 938 21 91
Fax : +221 33 938 21 94

NDIOUM

Route de Matam - B.P : 12
Email : ndioum@cncas.sn
Tél : +221 33 965 30 27
Fax : +221 33 965 30 43

OUROSSOGUI

Quartier Moderne - B.P : 70
Email : sogui@cncas.sn
Tél : +221 33 966 16 63 ou 64
Fax : +221 33 966 16 65

ROSS BETHIO

Ross Béthio Route
Nationale N° 1
Email : rossbethio@cncas.sn

Tél : +221 33 963 80 81
Fax : +221 33 963 81 69

Réseau Ouest

THIES AGENCE PRINCIPALE

2 Av, Léopold Sédar Senghor
Email : thies@cncas.sn
B.P : 3159
Tél : +221 33 951 17 29
Fax : +221 33 951 12 70

THIES CENTRE

Place de France Thiès
Tél : +221 33 939 77 70 / 71
Fax : +221 33 939 77 74

THIES GRAND STANDING

Quartier Grand Standing
Email : thies@cncas.sn
Tél 221 33 951 17 29
Fax 221 33 951 12 70

MBOUR

Mbour Escalé
Email : mbour@cncas.sn
B.P : 163
Tél : +221 33 957 10 95
Fax : +221 33 957 14 97

TIVAOUANE

Quartier Keur Mass
Tivaoouane@cncas.sn
Tél : +221 33 839 76 25
Fax : +221 33 955 37 76

LOUGA

Rue 11 Novembre x Rue
de la Marne
louga@cncas.sn - BP : 314
Tél : +221 33 967 01 80 ou 81
Fax : +221 33 967 01 82

DAHRA

Place du Marché - B.P : 85
Email : dahra@cncas.sn
Tél : +221 33 968 60 56
Fax : +221 33 968 60 55

SOMMAIRE

ACTUALITES

- 05 • la CNCAS certifiée PCI-DSS Pour la sécurité des données des cartes bancaires
- 08 • Cérémonie de présentation de vœux et départ à la retraite
- 09 • Participation de la CNCAS au Salon International de l'agriculture de Paris (Sia 2018)
- 11 • Participation de la CNCAS à la COP 23
- 14 • Visite d'échanges du Chef du Département Etudes et Stratégie au Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM)



PARTENARIAT

- 16 • Revue du partenariat avec le projet NAATAL MBAY / USAID
- 18 • Signature de protocole avec la Fondation SYNGENTA pour une agriculture durable
- 21 • Partenariat CNCAS / PADEN dans la zone des niayes



INFOS PRATIQUES

- 26 • Principales responsabilités du Responsable Front Office

FAMILLE CREDIT AGRICOLE

Amicale des Employés

- 28 • Randonnée pédestre annuelle
- 29 • Don de sang annuel

Amicale des Femmes

- 31 • Célébration de la journée du 08 Mars





Malick NDIAYE, Directeur Général

ENSEMBLE, RELEVONS LE DEFI DE LA PERENNITE DE NOTRE CERTIFICATION AUX NORMES PCI-DSS

Face à la hausse de la cybercriminalité, la sécurité des cartes de paiement est devenue une question centrale pour les entreprises, les banques et les consommateurs. Le standard

PCI-DSS (Payment Card Industry Data Security Standard) vise à aider les entreprises qui acceptent les paiements par carte à protéger leurs systèmes des risques de compromissions ou de vols des données de titulaires de cartes. L'impact d'une compromission de données peut être très important en termes de perte financière et de recul des ventes. Il peut également se ressentir en termes de réputation et de fidélité des clients à la marque.

En date du 26 Janvier 2018, nous avons été certifié PCI-DSS couronnant ainsi l'effort de toute l'équipe qui a travaillé sur ce projet depuis quatre ans. Je profite de ces quelques lignes pour réitérer mes vives félicitations à l'équipe-projet de la CNCAS, à notre partenaire GIM UMOA pour son accompagnement et à DATAPROTECT pour la confiance à l'égard de la CNCAS.

Il est important de préciser que la certification de la CNCAS aux normes PCI-DSS intervient dans un contexte de durcissement de la réglementation en la matière tant au niveau de l'Union Européenne avec l'application du Régime Général de Protection des Données qu'au sein de l'Union Africaine à travers notamment le lancement des Lignes Directrices sur la Vie Privée et la Protection des Données Personnelles en Afrique. C'est dire combien la question de la prise en charge de la protection des données constitue une préoccupation majeure au niveau de la communauté internationale.

Au demeurant, **le défi qui nous interpelle tous est la pérennité de la certification PCI-DSS** dans le temps. Cela suppose l'implication de tous pour mettre en place l'ensemble des mesures de contrôle de sécurité requises.

Dans ce numéro, la Rédaction revient sur la certification PCI-DSS dont la cérémonie de remise du certificat a été un événement phare durant le premier trimestre de l'année 2018. En outre, le volet « Partenariat » revient en force avec la signature de la convention avec la Fondation Syngenta pour une Agriculture Durable ; la revue du partenariat avec le Projet Naatal Mbay de même que des articles relatifs aux activités du Projet PADEN dans la zone des Niayes.

Toujours dans ce numéro, nous faisons un focus sur nos participations aux salons professionnels internationaux comme la COP23 à Bonn et le Salon International de l'Agriculture de Paris. La rubrique « Infos pratiques » traite des différentes missions du Responsable Front Office (RFO) qui constitue une fonction clé dans le pilotage commercial des Agences ou Bureaux.

La vie associative et sociale de la banque n'est pas en reste avec la couverture de la randonnée pédestre et du don de sang de l'Amicale des Employés de même que la célébration de la journée de la femme par l'AFCA le 08 mars 2018.

Bonne lecture.

CERTIFICATION PCI-DSS



A l'issue d'un projet interne qui a duré 4 ans suivi d'un audit, la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) a obtenu la certification PCI-DSS, la norme de sécurité des données de porteurs de cartes de paiement.

La cérémonie de remise du diplôme s'est tenue à Dakar, jeudi 15 février, en présence de Blaise Ahouantchede, Directeur Général de GIM-UEMOA, du Directeur Général de la CNCAS, Malick Ndiaye et du Directeur Général de Dataprotech, Ali El Azzouzi. La cérémonie a vu aussi la présence de nombreux clients, partenaires, administrateurs et agents de la CNCAS.

Selon le Directeur Général de la CNCAS « Cette certification est un important saut qualitatif dans un environnement en perpétuelle évolution ou renforcer la sécurité des données des clients devient une exigence pour nous, les banques. Nous voulons aider nos clients à effectuer leurs opérations en toute sécurité. » Pour lui, par cette certification, la CNCAS vient de se doter d'un important dispositif de 250 mesures regroupées en 12 exigences normatives internationales définies par les émetteurs internationaux, dont Visa, Mastercard, UnionPay, PayPal, à l'effet de prémunir sa clientèle contre les risques de fraudes monétiques.

Pour sa part, Blaise Ahouantchede, Directeur Général de Gim-Uemoa estime que cette certification est le premier projet de mutualisation et d'accompagnement de sa structure à l'endroit d'une banque.

Par cette certification, la CNCAS devient la première banque en tant que membre du GIM à être certifiée GIM-UMOA.

Trois questions à Cheikh FALL, Chef du Département Monétique et Télématicque

Qu'est-ce que la Certification PCI-DSS ?

PCI DSS est un standard international mis en place par le consortium PCI SSC qui regroupe les grandes marques de paiement électronique, à savoir Visa, MasterCard, American Express, JCB et Discover. Ce standard est destiné à tous les acteurs qui sont impliqués dans le stockage, le traitement ou la transmission des données cartes bancaires (comme les banques, les organismes financiers, les émetteurs des cartes, etc.) ou qui peuvent impacter la sécurité des données cartes bancaires (comme les fournisseurs de services de paiement, les processeurs, les centres d'appels, les hébergeurs des DataCenters, etc.)

Quelles sont les exigences pour une banque d'être certifiée PCI-DSS ?

C'est un projet réglementaire qui se décline en un ensemble de 250 mesures regroupées en 12 exigences normatives internationales et recommandations définies par les émetteurs internationaux (Visa & MasterCard) dans le but de lutter contre les risques de fraude.

Dans l'espace UEMOA, PCI DSS devient une recommandation voir même une exigence de la BCEAO pour toutes les banques qui font de l'émission et de l'acceptation de cartes.

En quoi la certification peut contribuer positivement la stratégie monétique de la CNCAS ?

Avec la certification PCI DSS, la banque CNCAS a pu atteindre un niveau de maturité avancé pour la sécurité des données cartes bancaires lors du traitement ou la transmission par la mise en place de plusieurs briques de sécurité sur les volets sécurité physique ou sécurité logique.

QU'EST-CE QUE LA CONFORMITÉ PCI DSS ?



L'acronyme PCI DSS (*Payment Card Industry Data Security Standard*) désigne les normes de sécurité des données applicables à l'industrie des cartes de paiement. Élaborée par le conseil des normes de sécurité PCI, la norme PCI DSS vise à réduire la fraude en ligne. Toute organisation qui traite les données de titulaires de cartes de paiement est tenue de s'y conformer. La conformité est validée par un évaluateur de sécurité homologué, un évaluateur de la sécurité en interne, ou par le biais d'un questionnaire d'auto-évaluation pour les entreprises qui traitent de plus petits volumes de données de cartes bancaires.

Pourquoi la norme PCI DSS est-elle si importante ?

En appliquant la norme PCI DSS, votre entreprise indique prendre les mesures appropriées pour protéger les données des titulaires de cartes contre le vol sur Internet et toute utilisation frauduleuse. L'impact est aussi fort pour l'entreprise que pour ses clients, car les conséquences d'une cyberattaque peuvent se traduire par une perte de revenus, de clients et de confiance, sans parler du préjudice pour la marque.

Les violations de données frappent régulièrement les petites entreprises qui sont moins bien loties sur le plan de la sécurité. Au Royaume-Uni par exemple, une enquête réalisée en 2015 sur les violations de la sécurité des informations indiquait que 74 % des petites structures avaient été concernées par une faille de sécurité l'année précédente.

Partant de ce constat, votre entreprise doit assumer la responsabilité de la sécurité des données de ses clients et c'est à vous qu'il appartient de faire le nécessaire pour maintenir ces données en sécurité.

Que dois-je faire pour être en conformité avec la norme PCI DSS ?

Les entreprises qui souhaitent se mettre en conformité avec la norme PCI DSS doivent comprendre la manière dont les données sont

recupérées, stockées et organisées. Pour gérer cela, de nombreuses entreprises utiliseront une solution entièrement hébergée.

La conformité est vérifiée par le commerçant ou le fournisseur de services qui procède à un audit de l'environnement des données des titulaires de cartes par rapport à la norme.

Comme le définit la gouvernance des technologies de l'information : «la norme exige que les commerçants et les fournisseurs de services interviennent sur le stockage, le traitement ou la transmission des données des titulaires pour :

- construire et maintenir un réseau informatique sécurisé ;
- protéger les données des titulaires ;
- maintenir un programme de gestion des vulnérabilités ;
- mettre en place des mécanismes de contrôle d'accès robustes ;
- surveiller et tester régulièrement les réseaux ;
- maintenir une politique de sécurité de l'information.»

Ces mesures sont ensuite subdivisées en 12 exigences auxquelles chaque commerçant ou fournisseur de services doit se plier pour être en conformité.

1. Installer et gérer une configuration avec pare-feu pour protéger les données des titulaires de cartes

2. Ne pas utiliser les paramètres par défaut du fournisseur pour les mots de passe système et les autres paramètres de sécurité

3. Protéger les données des titulaires de cartes

Tenez compte des règles, procédures et processus qui régissent la conservation et la suppression des données pour disposer de données toujours à jour et exactes. Certaines données ne doivent jamais être stockées, comme le contenu de la bande magnétique, le numéro de vérification d'une carte ou le numéro d'identification personnel. Les données des titulaires de carte doivent être chiffrées avant d'être stockées.

4. Chiffrer la transmission des données des titulaires de cartes sur les réseaux publics ouverts

Il s'agit notamment de la transmission des données par Internet et à l'aide des technologies sans fil comme le Bluetooth, les communications GPRS et satellite.

5. Utiliser et mettre régulièrement à jour un logiciel ou des programmes antivirus

Protégez vos systèmes des malwares et mettez régulièrement à jour vos antivirus pour lutter contre les virus, les vers et les chevaux de Troie. Sauf cas de force majeure, vous devez installer de tels antivirus, les maintenir et vous assurer de leur bon fonctionnement.

6. Développer et maintenir des systèmes et des applications sécurisés

Vérifiez en permanence que vos logiciels sont à jour pour être à l'abri des dernières vulnérabilités.

7. Restreindre l'accès aux données des titulaires aux seules personnes concernées

Mettez en place des systèmes et des processus pour LES PERSONNES autorisées à accéder à ces données en précisant les RAISONS pour lesquelles elles doivent pouvoir y accéder. L'accès doit être réservé aux personnes qui en ont besoin pour exercer leurs fonctions.

8. Attribuer un identifiant unique à chaque personne ayant accès à un ordinateur

Cela vous permet de savoir à tout moment qui accède à quoi. Vous pouvez ainsi vous assurer que seules les personnes dûment autorisées ont accès à certains systèmes et composants spécifiques. L'authentification à deux facteurs comme les cartes à puce, les clés USB cryptographiques ou la biométrie permet de renforcer la sécurité et de s'assurer du respect des autorisations.

9. Restreindre l'accès physique aux données

Une faille dans la sécurité physique peut également être à l'origine d'une perte de données. Le nécessaire devra être fait pour restreindre et surveiller l'accès aux dossiers physiques. L'accès aux salles serveur et centres de données devra être réglementé, les supports devront être détruits et les équipements sur lesquels se trouvent les données devront être protégés contre toute altération et surveillés.

10. Tracer et surveiller tous les accès aux ressources réseau et aux données des titulaires de cartes

Tous les accès doivent être journalisés afin de détecter et contenir les risques de violations de données. La mise en place de pistes d'audit sécurisées et contrôlées permet de journaliser les actions de chaque utilisateur (accès aux données, privilèges, tentatives de connexion non valides et modifications apportées aux mécanismes d'authentification comme la suppression d'objets). Ces journaux devront être examinés régulièrement.

11. Tester régulièrement les systèmes et processus de sécurité

Les tests d'intrusion sont une composante clé de l'arsenal des équipes de sécurité informatique. Ils devront être menés chaque année et après toute modification importante sur le réseau. Les analyses de vulnérabilités et la maintenance de la topologie du réseau et des pare-feu font également partie des tests d'intrusion.

12. Maintenir une politique de sécurité abordant la sécurité des informations pour les employés et les prestataires

Cette politique devra être révisée deux fois par an et mise à jour en fonction de tout nouvel environnement à risque. Une évaluation des risques permettra d'identifier les éventuelles menaces ou vulnérabilités en vue de la mise en place d'une *politique et d'un plan d'intervention sur incident*. Une fois ces démarches effectuées, un programme de sensibilisation devra être instauré et maintenu pour communiquer régulièrement avec le personnel afin de le tenir informé de tout nouveau protocole de sécurité.

Quelles sont les implications pour mon entreprise ?

Cette liste de contrôle proposée par Tripwire (en anglais) devrait être utile aux entreprises engagées dans une démarche de mise en conformité PCI DSS. Le conseil des normes de sécurité PCI dispose aussi d'une *bibliothèque* de ressources bien fournies.

Les exigences de conformité PCI DSS correspondent globalement aux bonnes pratiques dans le domaine de la cybersécurité. Si vous n'avez pas encore entendu parler du *Règlement général sur la protection des données (RGPD)* de l'UE qui entre en vigueur en mai 2018, sachez qu'il reprend en grande partie les recommandations pour la mise en conformité PCI DSS. Pour être en règle, protégez votre réseau et votre infrastructure, et ce quelle que soit la taille de votre entreprise, sans oublier de mettre à l'abri les ressources les plus précieuses pour votre entreprise, à savoir vos données.

Les infrastructures à clé publique (PKI) offrent une solution intéressante pour gérer et contrôler vos données. Une PKI vous permet d'attribuer une identité ou un certificat numérique à tous les systèmes et composants internes qui communiquent entre eux dans votre entreprise. Ces certificats peuvent être utilisés pour identifier et authentifier des utilisateurs, des machines et des équipements. Avantages : ils permettent de renforcer les contrôles d'accès ou les accès basés sur des privilèges, de chiffrer les communications et les transmissions de données, et garantissent l'intégrité des données transmises.

Source : <https://www.globalsign.fr/fr/blog/qu-est-ce-que-la-conformite-pci-dss/>

CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DE VŒUX ET DÉPART À LA RETRAITE



Comme à l'accoutumée, la section syndicale SUTBEFS de la CNCAS a présenté ses vœux pour l'année 2018 à la Direction Générale.

Cette cérémonie qui s'est déroulée à l'hôtel PULLMAN le Vendredi 05 Janvier a vu la présence du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général, des membres du Comité de Gestion et du personnel du siège et du réseau de Dakar. Dans son discours, M. Mouhamadou Mansour Ndiaye, Secrétaire Général du syndicat a souhaité une excellente année 2018 au Directeur Général et à l'ensemble du personnel. Profitant de l'occasion, M. NDIAYE n'a pas manqué de soulever quelques points de doléances avant de remercier le personnel pour leur présence massive.

Ensuite, le Président du Conseil d'Administration, M. Bassirou FATY a pris la parole pour évoquer l'excellent climat social qui prévaut à la CNCAS et l'exemplarité des rapports humains qui prévaut dans la banque.

Enfin, prenant la parole, le Directeur Général a remercié le collège syndical pour les vœux formulés à son endroit et a exhorté l'ensemble du personnel à redoubler d'efforts dans le travail pour une CNCAS plus performante.

Cette cérémonie a été couplée avec celle organisée en l'honneur de nos neufs (09) collègues admis à faire valoir leur droit à la retraite au 31 décembre 2017. A l'occasion, le Directeur Général et le Président du Conseil d'Administration ont félicité et remercié ces dignes collègues pour les bons et loyaux services offerts à la CNCAS.

La cérémonie a pris fin avec la remise de cadeaux aux vaillants retraités. Ces cadeaux ont été offerts par la Direction Générale de la CNCAS, l'Amicale des Employés et l'Amicale des Femmes. Un cocktail délicieux offert par la Direction Générale a été servi à la fin de la cérémonie.

PARTICIPATION DE LA CNCAS AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DE PARIS (SIA 2018)

Par **Fatouma Koulibaly DIACK**

Chef du Département Marketing et Communication



Du 24 Février au 04 Mars 2018, la CNCAS a participé au Salon International de l'Agriculture de Paris dont le thème de cette année était : « l'agriculture, une aventure collective ». Partenaire officiel du Salon International de l'Agriculture (SIA), la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) comme à l'accoutumée a soutenu financièrement et matériellement le comité d'organisation du Sénégal au SIA composé du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) et de l'Union Nationale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal (UNCCIAS). A cet effet, la banque était représentée par :

M. Bassirou FATY, Président du Conseil d'Administration

M. Malick NDIAYE, Directeur Général

M. Cheikh NDIAYE, Directeur Commercial et Marketing Adjoint

Mme Fatouma Koulibaly DIACK, Chef du Département Marketing et Communication

La CNCAS a saisi cette occasion pour communiquer sur son plan d'affaires « SYNERGIE 2022 ». Ce plan de transformation est conçu pour prendre en charge les défis majeurs auxquels la banque est confrontée. Il vise dans une perspective de progrès, de positionner la CNCAS à l'horizon 2022 parmi les premières banques du Sénégal. A cet effet, M. Malick NDIAYE souligne que la vision de la CNCAS à l'horizon 2022 est « d'être la Banque leader dans le financement des chaînes de valeurs agricoles, partenaire privilégié de l'État dans la transformation structurelle de l'économie, référence dans la qualité de services aux clients, et l'expérience salarié ». Les partenaires et le public présents ont fortement adhéré à cette vision et ont plaidé pour un renforcement des moyens de la banque.

Au-delà de la communication sur son plan stratégique, la banque a saisi l'occasion offerte par le SIA pour mieux présenter son offre de produits et services dans le but de développer son portefeuille clients dans la DIASPORA, d'acquérir de nouveaux partenaires et marchés.

Au demeurant, le Directeur Général de la CNCAS a annoncé que la banque a entamé un processus d'accréditation au Fonds Vert Climat pour offrir à ses clients et partenaires des produits et services destinés à la finance verte et à la sauvegarde de l'environnement (énergie solaire, reforestation).

S'agissant du volet genre, il a révélé que l'institution

bancaire compte dédier un fonds de crédit aux femmes pour leur permettre de mener leurs activités.

Il reste entendu que tous ses nouveaux projets sont également destinés aux Sénégalais de la diaspora qui pourraient bénéficier de fonds pour acquérir des logements ou financer leurs projets agricoles a précisé Malick Ndiaye.

Cerise sur le gâteau, la CNCAS a été distinguée comme la meilleure structure de financement de l'agriculture en marge de la célébration de la Journée dédiée au Sénégal. Une récompense qui couronne ainsi 35 ans d'appui et d'accompagnement du monde paysan sénégalais.



PARTICIPATION DE LA CNCAS A LA COP 23

Par Abdou **Aziz DIEDHIOU**,
Chef du Département Etudes et Stratégie



Du 06 au 17 Novembre 2017 la CNCAS a participé à la COP 23 à Bonn en Allemagne. La banque était représentée par Ms. Malick NDIAYE, Directeur Général et Abdou Aziz DIEDHIOU, Chef du Département Etudes et Stratégie.

1.Participation de la CNCAS aux travaux de négociations et SIDE EVENTS

Comme membre de la délégation sénégalaise devant prendre part aux négociations, la CNCAS a participé activement aux discussions et pris part aux réunions hebdomadaires de suivi du groupe Africain et du groupe G77 et la Chine. Nous

avons particulièrement contribué aux travaux de négociation du groupe Finances qui a travaillé sur les textes et les mécanismes à mettre en place dans la prise en charge du financement durable du climat et la mobilisation des ressources promises par les pays développés. Notre participation aux débats sur les finances est hautement stratégique et liée à notre orientation dans la finance climatique dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de gouvernance environnementale et sociale de la CNCAS. Sur la question du financement, il faut retenir que les travaux auxquels nous avons participés ont porté essentiellement sur la recherche de cadre opérationnel et la faisabilité des avancées sur l'accord de Paris.

2. Participation de la CNCAS aux activités du Pavillon Sénégal

En plus des rencontres effectuées avec les partenaires, visiteurs, la diffusion de nos outils de communication (brochures et plaquettes de présentation de la CNCAS et son modèle de gouvernance), le Directeur Général de la CNCAS a tenu une communication sur la « Contribution des banques agricoles dans l'adaptation des agricultures aux changements climatiques » en marge de la journée Sénégal. M. Malick NDIAYE a présenté à la délégation sénégalaise conduite par le MEDD, la stratégie de gouvernance environnementale et Sociale de la CNCAS qui s'inscrit dans sa nouvelle orientation en matière de finance durable et promotion de projets verts. La visite du Président de la République au Stand Sénégal a été aussi l'occasion de discuter de notre dossier d'accréditation du Fonds Vert Climat en présence de Monsieur Pa Ousman Djariu, Country Director pour le FVC. Le Président de la République qui a salué cette initiative et cette orientation salubre a demandé aux autorités du ministère de l'appuyer et surtout plaider auprès du FVC, en vue de l'acceptation de la demande d'accréditation de la banque.

3. Le Développement de la Coopération bilatérale

Cette COP a été l'occasion pour la CNCAS de développer et/ou renforcer son cadre partenarial avec plusieurs organisations régionales, sous régionales et internationales dans plusieurs domaines qui touchent son champ d'activités dans la finance durable.

• L'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), pour :

- Le développement et l'accompagnement financiers d'initiatives locales de valorisation des déchets ;
- Le développement de mécanismes financiers pour l'accompagnement de petits projets ruraux ;
- Des communications sur la finance climatique et le renforcement de capacités et d'échanges inter régionaux.

• Le Fonds Vert pour le Climat (FVC), pour :

- Une compréhension commune sur les mécanismes du fonds dans le cadre de la recherche de prêts concessionnels ;
- L'état et le suivi de notre dossier d'accréditation au Fonds Vert climat et la déclinaison des prochaines étapes à la suite du Gap Assessment ;
- La compréhension sur la nature et la typologie des projets à financer.

• Le Fonds d'Adaptation (FA), pour :

- Les possibilités de levée de Fonds outre le GCF ;
- Le renforcement des capacités dans le développement et la préparation des projets verts ;
- La mise en relation et le développement du partenariat avec des institutions de financement.



La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal

Un service complet de banque

*A vos côtés et toujours prêt
à vous soutenir ...*

**La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal,
vous accompagne dans la réalisation de vos
projets individuels et collectifs en apportant
des solutions adaptées à vos besoins.**

**Une banque universelle,
au service des :**

 **Agriculteurs**

 **Entreprises**

 **Professionnels**

 **Particuliers...**

**Partout au Sénégal, vous trouverez une agence Crédit
Agricole pour vous assister et répondre à vos attentes.**

VISITE D'ÉCHANGES DU CHEF DU DÉPARTEMENT ETUDES ET STRATÉGIE AU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC (GCAM)

Par **Abdou Aziz DIEDHIOU**,
Chef du Département Etudes et Stratégie



I. Contexte et Objectifs de la mission

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat établi entre la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) et le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM). Elle traduit la volonté des institutions d'échanger dans le cadre de l'activité bancaire et de partager leurs expériences respectives en matière de financement et d'accompagnement au développement économique de nos deux pays. Les objectifs assignés à la mission sont par conséquent :

- Renforcer les liens de fraternité et de travail entre les deux institutions ;
- Echanger sur les outils et modes de gestion du financement de l'économie rurale ;
- Partager les stratégies en matière de gouvernance verte et développement durable et le mode de déploiement de la Responsabilité Sociale et Environnementale des deux institutions ;
- Echanger sur le processus d'accréditation au Fonds Vert Climat poursuivi par les deux institutions ;
- Décliner les axes d'échanges et de collaboration pour la feuille de route 2018.

II. Déroulement de la mission

La mission s'est déroulée du 04 au 11 Décembre 2017 et a consisté à une phase d'entretiens et d'échanges au niveau des services centraux du siège et dans d'autres sites.

- Bilan mission et Perspectives de renforcement de la coopération entre la CNCAS et le GCAM

Au terme de la mission d'échange et de partage avec le GCAM, nous tirons un bilan positif des discussions qui ont porté sur :

- Le renforcement de la coopération entre les deux institutions qui présentent des similitudes dans plusieurs secteurs du financement rural ;
- Le partage d'expériences et d'approches dans le domaine de la mise en œuvre de la gouvernance verte et la finance climatique ;
- Le partage sur le déploiement du Système de Gestion Environnementale et Sociale, mais aussi l'évaluation et le suivi des risques ES sur nos financements ;
- La Responsabilité Sociétale d'Entreprise et l'orientation de la banque à encourager un modèle d'accompagnement responsable et viable ;
- Le développement de produits verts et l'inclusion vers la finance climatique ;

- L'échange d'expériences sur les processus d'accréditation au Fonds Vert Climat poursuivis par la CNCAS et le GCAM

En terme de perspectives, pour la consolidation du cadre partenarial entre les deux institutions et les actions à inscrire dans le court, moyen terme, on peut retenir :

- Une mission au GCAM d'une équipe de la CNCAS pour découvrir le système de SCORING pour l'agriculture et étudier les possibilités d'un accompagnement du GCAM pour développer et implémenter un tel système pour la CNCAS ;
- Une mission à la CNCAS d'une équipe du GCAM pour découvrir le SGES de la CNCAS et la politique genre en cours d'élaboration ;
- Une mission au GCAM sur le Contrôle de Gestion, Animation du réseau, Politique de motivation de la force de vente, etc. ;
- L'élaboration d'un plan d'action de suivi des recommandations de la mission ;
- La mise à jour de la convention de partenariat en indiquant une feuille de route claire pour les missions prochaines programmées en 2018.

REVUE DU PARTENARIAT AVEC LE PROJET NAATAL MBAY / USAID

Par **Cheikh NDIAYE**

Directeur Commercial et Marketing Adjoint



REVUE DU PARTENARIAT AVEC LE PROJET USAID / NAATAL MBAY

Le mercredi 29 Novembre 2017, la Direction Générale de la CNCAS a reçu une délégation du projet Naatal Bay de l'USAID. Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'approfondissement de la collaboration entre les deux institutions.

La signature de l'accord de partenariat FtF NAATAL MBAY – CNCAS a eu lieu en 2015 avec un focus sur l'engagement des deux institutions d'améliorer l'accès au financement dans la CV Riz irrigué à travers huit (8) axes stratégiques que sont :

- Echanges d'informations et d'expériences entre les deux structures en vue de capitaliser leurs actions dans le domaine de la riziculture, du développement local et de la bonne gouvernance ;
- Développement d'approches et de méthodologie pour le financement de la mécanisation ;
- Développement, adaptation et vulgarisation de produits financiers innovants au profit des acteurs de la chaîne de valeur semences de riz ;
- Intégration du financement bancaire dans une approche globale de développement des chaînes de valeur et gestion des risques agricoles ;
- Promotion de l'assurance agricole et d'autres instruments de mitigation des risques agricoles ;
- L'organisation, la participation et la facilitation de rencontres d'échanges et de débats

thématiques sur les questions d'actualités touchant la chaîne de valeur riz irrigué et son environnement opératoire ;

- Renforcement du secteur privé agricole rural à travers la promotion de l'investissement productif dans les différents maillons de la chaîne de valeur (prestation de services mécanisés, production, transformation, consolidation, commercialisation, etc.) ;

A l'heure de la revue après deux ans de mise en œuvre, nous notons avec satisfaction les points suivants :

► LE SYSTEME DE SUIVI DES STOCKS DE REMBOURSEMENT DU CREDIT

- Identification des points potentiels de consolidation des stocks de remboursement ;
- Mise en place d'un dispositif manuel de suivi des stocks de paddy destinés au remboursement des crédits et recrutement du cabinet KAMEX durant la Contre Saison Chaude 2016.
- Développement d'une plateforme informatique pour le suivi du remboursement des crédits de campagne de la CNCAS sur la chaîne de valeur riz irrigué et recrutement du cabinet SYS TECH durant la CSC 2017.

- Organisation d'une rencontre technique à Saint Louis entre la Direction de l'Informatique et de l'Organisation, le cabinet SYS TECH sur les modalités de mise en œuvre du dispositif en mai 2017.

► **LE PROGRAMME DE TIERCE DETENTION**

- Lancement du programme d'autosuffisance en riz en 2014 et mise en place du fonds de commercialisation paddy doté de 5 milliards FCFA ;
- Début des opérations de financement de la commercialisation durant la Contre Saison Chaude 2015 avec 2,6 milliards FCFA avec un taux de remboursement de 93% ;
- Début de mise en œuvre de la tierce détention en Contre Saison Chaude 2016 avec un enrôlement de 8 agroindustriels, une montée des concours à 4,42 milliards FCFA et un taux de remboursement 97%.
- Deuxième année de mise œuvre de la tierce détention durant la Contre Saison Chaude 2017 avec l'enrôlement de 13 agroindustriels. Un concours global de 5,3 milliards FCFA a été réalisé avec taux de remboursement de 98% qui pourrait évoluer à 100%. Notons aussi la prise en charge du coût de l'opération à hauteur de 80% et les 20% supportés par les agroindustriels.
- Extension des opérations de tierce détention à la semence de riz en 2017 avec enrôlement de 4 opérateurs.

► **LA MISE EN PLACE D'UN GUICHET CREDIT BAIL**

- Recrutement du Cabinet PERFORMANCES GROUP pour l'étude de faisabilité à partir du mois de juillet 2017. Le rapport définitif est déposé et validé par les parties. Un accord d'accompagnement sur la phase de mise en œuvre est trouvé avec le projet.

► **LE GEOREFERENCEMENT DES SUPERFICIES EXPLOITEES PAR LES PRIVES**

- Recrutement du dispositif de la Fédération des Périmètres Autogérés (FPA) composé de 7 gestionnaires de base de données et 19 animateurs.
- Formation des agents de la CNCAS (Chefs d'agence, chargés de clientèle, agents de crédit)

au Système d'Information Géographique et au maniement des outils de géoréférencement tel que GPS ;

- Production d'une base de données de 316 exploitations géoréférencées d'une superficie globale de 8800 ha dont 6653 ha exploitées durant la Contre Saison Chaude 2017 ;
- Extension du programme à la moyenne et haute vallée mais aussi aux zones centre et sud du pays avec l'accompagnement du projet.
- Possibilités d'amélioration du dispositif avec la contribution d'autres partenaires tels que la SOGED.

► **LE FINANCEMENT DES CEREALES DANS LA ZONE SUD**

- Mise en place d'un modèle de financement intégré de la chaîne de valeur Riz irrigué avec les acteurs du bassin de l'Anambé ;
- Mise en place d'un modèle de financement intégré de la chaîne de valeur Riz pluvial avec les acteurs des régions de Sédhiou et Ziguinchor ;
- Elaboration d'un Plan Triennal Semencier riz pluvial ;
- Elaboration de contrats de partenariat à coûts partagés avec des réseaux d'organisations de productrices et producteurs financés par la CNCAS pour améliorer la compétitivité dans les chaînes de valeur riz pluvial, maïs et mil dans la zone sud.

► **DEFI ET PRESPECTIVES**

- Passage à l'échelle pour les programmes pilotes ayant contribué à l'amélioration de l'accès au financement dans un environnement sécurisé ;
- Déclinaison d'un programme précis de mise en place du guichet crédit-bail agricole.
- Ouverture de nouveaux chantiers sur la dématérialisation et la digitalisation des opérations dans les maillons de la production et de la commercialisation des produits agricoles ;
- Renforcement des stratégies de mitigation du risque sur le financement, le suivi et la gestion des équipements agricoles ;
- Création de produits financiers innovants pour être en phase avec les besoins des acteurs.

SIGNATURE DE PROTOCOLE AVEC LA FONDATION SYNGENTA POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

Par **Cheikh NDIAYE**

Directeur Commercial et Marketing Adjoint



Le jeudi 08 Mars 2018 a eu lieu au Siège de la CNCAS la cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre la CNCAS de la Fondation Syngenta pour une Agriculture Durable (FSAD). La CNCAS était représentée par son Directeur Général M. Malick NDIAYE et plusieurs membres du Comité de Gestion. La Fondation Syngenta était représentée par :

- **Monsieur Simon WINTER**, Directeur Exécutif ;
- **Monsieur Robert Berlin**, Sr. Manager of Agriservices Department ;
- **Monsieur Oumar Niangado**, Représentant Afrique de l'Ouest ;
- **Monsieur Youssou DIAGNE**, Coordonnateur Rice Program Afrique de l'Ouest.

Le partenariat entre la CNCAS et la FSAD a démarré en 2015 et matérialisé par la signature du 1^{er} protocole d'accord au mois de janvier de la même année.

L'objet de la collaboration est la mise en place de Centres d'Exploitation de Matériels Agricoles (CEMA) au niveau de la vallée du fleuve Sénégal pour combler le gap sur la gestion, l'entretien et la conduite des équipements agricoles. La CNCAS assure le financement des équipements et la FSAD mobilise un fonds de garantie couvrant 60% des impayés, met à disposition ses équipes pour l'encadrement des bénéficiaires et assure la subvention de certains investissements (accessoires tracteurs, construction abris, etc.)

Le protocole signé en 2015 a permis aux partenaires d'enregistrer les acquis suivants :

- Mise place d'un fonds de garantie de FCFA 30 millions par la FSAD domicilié dans les livres de l'agence de Saint Louis ;
- Création du 1er Centre d'Exploitation de Matériel Agricole (CEMA) au niveau de Pont Gendarme ;
- Financement de divers équipements constitués de 2 Moissonneuses Batteuses, d'un Tracteur équipé d'offset, de charrue à soc, d'une billonneuse pour une valeur globale de FCFA 110 millions ;
- Accord de financement d'une camionnette au CEMA de Pont Gendarme ;
- Remboursement sans incident à ce jour de FCFA 44 millions sur un encours de FCFA 120 millions ;
- Gestion transparente des équipements et recettes par une équipe dédiée au sein de l'Union ;
- Création d'un compte du CEMA à l'agence de Saint Louis et suivi régulier des opérations par les équipes de la FSAD.

Nantis de ces résultats les deux institutions ont décidé de poursuivre la collaboration avec les objectifs suivants :

- La consolidation des acquis de la première phase et l'extension du programme à deux autres unions (Mboudoum et Kassack Nord) ;
- Acquisition d'une pelle hydraulique d'une valeur de 100 millions FCFA pour la grande union de Mboudoum (3200 ha) ; une 1ère dans la vallée du fleuve Sénégal ;
- Construction de 2 abris pour le matériel à Mboudoum et Kassack Nord avec une subvention de 50% de la Fondation et le financement des 50% par la CNCAS ;
- Acquisition de charrues à soc pour les Unions de Pont Gendarme et Mboudoum ;
- Réparation et entretien de la moissonneuse batteuse et du tracteur de Kassack Nord.

TRANSFERT D'ARGENT PARTOUT AU SENEGAL



Une offre diversifiée de produits d'assurances



Effectuez vos opérations
7/7j & 24/24h



@grinet | Accédez à votre
banque par internet

INFORMATIONS

Standard : +221 33 839 36 36
Serveur Vocal : 88 828 15 28

www.cncas.sn

PARTENARIAT CNCAS / PADEN DANS LA ZONE DES NIAYES



LA CONTRACTUALISATION : UNE EXIGENCE POUR LES CHAINES DE VALEUR DES FILIÈRES HORTICOLES DANS LA ZONE DES NIAYES

Par Demba SIBY, Superviseur Commercial Réseau Ouest

Contexte

L'horticulture est une activité très ancienne au Sénégal. C'est un sous-secteur qui joue un rôle important dans la sécurité alimentaire, dans la lutte contre la malnutrition et la pauvreté, ainsi que dans l'équilibre de la balance commerciale. Dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE), les politiques sectorielles relèvent un pilier stratégique de la croissance économique en raison de leur potentiel de croissance, leur contenu en emplois et leur contribution à la relance des exportations. Le sous-secteur de l'horticulture constitue donc un des leviers importants pour réduire la pauvreté et «booster» la croissance économique du Sénégal contribuant ainsi à la réalisation de la vision du PRACAS qui est de construire une agriculture compétitive, diversifiée et durable.

La zone des Niayes constitue le site de prédilection des cultures maraîchères (près de 60 % de la production nationale). Son expérience dans les cultures d'exportations, sa proximité d'avec les infrastructures de base (aéroport, port, gare de fret, etc...) la mettent dans une position privilégiée.

Problématique

- Couverture insuffisante des besoins en financement de la filière horticole ;
- Manque d'organisation des acteurs de la filière pour la mobilisation de moyens financiers ;
- Insuffisance de moyens financiers pour la prise en charge des actions de la filière horticole ;
- Absence de liens formalisés entre les acteurs des filières horticoles ;

- Commercialisation encore individuelle non groupée ;
- Manque de concertation des producteurs et OP dans la commercialisation dans les filières horticoles ;
- Absence de fonds de collecte et de commercialisation ;
- Pertes de revenus des producteurs et des organisations.

Objectifs

L'objectif général de la contractualisation consiste à l'amélioration de la commercialisation des produits horticoles par la mise en valeur du potentiel productif de la zone des Niayes pour accroître les revenus des producteurs/trices en favorisant l'innovation, l'entrepreneuriat, les collaborations et le développement de l'offre de services de qualité.

Les objectifs spécifiques :

- Analyse des atouts et contraintes en matière de commercialisation de la production ;
- Programme d'investissement dans les infrastructures de commercialisation (magasins, chambre froide) ;
- Mise en place d'un système d'information sur les prix des produits horticoles (mercuriales) ;

- Renforcement des capacités des producteurs en détermination de prix, négociation, formalisation de transactions commerciales ;
- Mise en relation des acteurs producteurs, acheteurs et de prestataires de services financiers et non financiers lors de plusieurs ateliers suivis de rencontres B-to-B, etc.

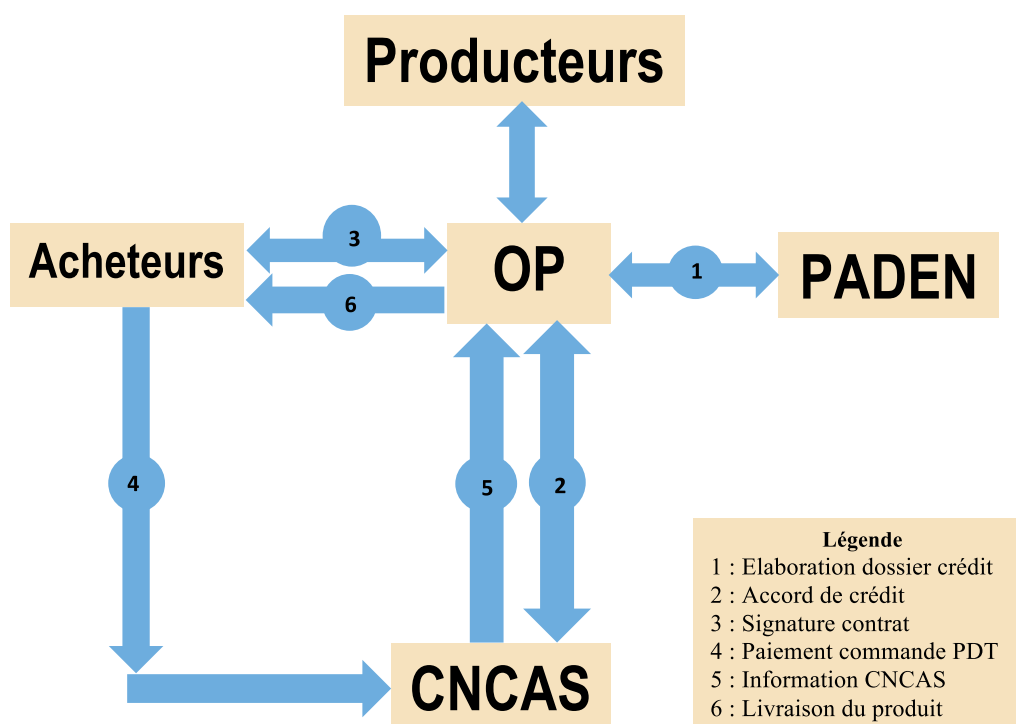
Stratégies mises en œuvre

Dans le but de saisir les opportunités des différentes chaînes de valeurs ciblées, la CNCAS a mis à la disposition des OP de la zone des Niayes un financement de FCFA 196 000 000 destiné à la commercialisation de la pomme de terre et de l'oignon au titre de la campagne de la contre saison froide 2017/2018. Nous nous sommes appuyés sur la professionnalisation des organisations professionnelles et interprofessionnelles afin de leur permettre de prendre en charge les actions de commercialisation vers les marchés nationaux et internationaux suivant le schéma ci – après :

► Les étapes de la contractualisation :

- Tournée de sensibilisation PADEN – CNCAS – AUMN – HVA – Bureau Opérationnel Suivi PSE : schéma d'organisation ;
- Engagement et responsabilisation des OP, Ouverture d'un compte bancaire et installation

► Le Schéma de la commercialisation :



d'un comité de gestion par OP, mise en place des outils de gestion ;

- Elaboration avec l'appui du PADEN d'un dossier de crédit et soumission à la CNCAS (décision souveraine d'octroi de crédit) ;
- Achat de la production auprès des producteurs membres de l'OP ;
- Négociation et signature de contrats auprès de Commerçants acheteurs en prenant connaissance du cahier de charge du produit et autres dispositions ;
- Versement de la valeur de la commande par virement bancaire pour le compte de l'OP et information à l'OP de l'effectivité du virement ;
- Réalisation de la collecte et livraison du produit à l'acheteur ;
- Nouvelle commande : négociation sur le prix et si accord, virement bancaire et livraison.

► **La répartition des activités entre les acteurs :**

Organisations de Producteurs :

- Négociation des contrats d'achat-vente ;
- Organisation de la collecte et conditionnement du produit ;
- Organiser la livraison du produit au niveau magasin.

Programme d'Aménagement et de Développement Économique des Niayes (PADEN) :

- Appui à l'élaboration du dossier de crédit commercialisation ;
- Information, appui-conseil sur les prix et les conditions du marché ;
- Traitement des données sur les achats, ventes et stocks et suivi.

Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) :

- Le financement, le suivi, le calcul et le versement des bénéfices aux OP.

Recommandations

- Un renforcement de capacité sur la gestion des outils de collecte d'information sur les achats, ventes et les stocks est nécessaire ;
- Faciliter la construction d'infrastructures de conservation de pomme de terre dans les Niayes : chambre froide de plus grande capacité ;
- Renforcement de capacité des leaders des OP sur les avantages de la contractualisation ;
- Collecte et gestion des statistiques sur les achats, les ventes et la situation des stocks au niveau des OP et marchés ;
- Poursuite de l'expérience de commercialisation avec d'autres OP et filières au niveau des Niayes.



SUIVI DE LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS HORTICOLES ET PERSPECTIVES DANS LA GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Par Abdou Aziz Diedhiou
Chef du Département Etudes et Stratégie



Dans le cadre de la mise en œuvre du PADEN, la CNCAS en partenariat avec le programme, expérimente depuis plus d'une année un schéma d'organisation du financement de la commercialisation des produits horticoles.

Ce partenariat a pour but d'assurer une meilleure organisation des producteurs, favoriser une bonne maîtrise de la filière de commercialisation des produits horticoles, permettre dans le long terme la sécurisation de la production et un suivi efficace des crédits de campagne. La gestion des risques étant le quotidien pour toute institution financière, la mise en œuvre d'une approche de suivi permanent du crédit demeure par conséquent nécessaire pour en assurer le recouvrement et le renforcement des financements au grand bénéfice d'un développement durable des bénéficiaires. La mission organisée conjointement par la CNCAS et ses partenaires naturels dans la zone des NIAYES rentre parfaitement dans ce cadre.

Le modèle d'accompagnement dans le financement de la commercialisation mis en place avec le PADEN a donné d'excellents résultats notamment

dans le recouvrement et la maîtrise des risques. En effet, l'Union en se portant garant du crédit, en assure la redistribution auprès de ces différents GIE membres et sensibilise ces derniers sur l'importance du remboursement pour la pérennité du schéma. L'octroi de crédit au GIE est également assujéti à l'ouverture d'un compte au niveau de la CNCAS pour un suivi rapproché du recouvrement. Il faut noter le travail remarquable de proximité abattu par la CNCAS dans ce cadre et consistant à attirer l'attention des GIE sur la séparation des rôles en indiquant clairement ce qui est dévolu aux producteurs et l'Union. Le superviseur commercial de la zone Ouest, d'indiquer dans les différentes rencontres tenues au niveau des sites visités que les producteurs ne doivent s'occuper que de la production et l'Union la commercialisation.

Ceci permettra d'éviter des doublons ou confusions de rôles et permettra à l'Union de centraliser à son niveau la production et d'en organiser la vente avec les commerçants identifiés et connus. Les GIE rencontrés de confirmer cette approche et l'ont donc unanimement salué lors les différentes discussions tenues avec la mission.

M. Siby s'est félicité aussi de l'accompagnement avec le PADEN et surtout le taux de recouvrement exceptionnel noté sur le terrain l'année passée. Il estimera que la CNCAS pour consolider ses acquis est aujourd'hui disposée à augmenter l'enveloppe de financement pour toucher le maximum de cibles. Dans ce cadre les producteurs ont demandé à la CNCAS de renforcer sa couverture dans la zone par l'ouverture d'une agence ou un bureau à Notto pour se rapprocher davantage de la clientèle.

Le PADEN a salué l'accompagnement de la CNCAS et s'est félicité du modèle de partenariat, qui au-delà de favoriser l'organisation de la filière permet aussi de renforcer le financement de la commercialisation.

Quelques préoccupations ou contraintes ont été relevées par les producteurs lors des entretiens, et pour la plupart sont orientées vers :

- L'ouverture des financements aux femmes et l'accès facilité au crédit ;
- Les charges liées au pompage avec le diesel qui sont énormes et qui pèsent lourdement sur les résultats et entraînent la destruction de l'environnement ;
- La durée de remboursement du crédit jugée courte ;
- L'absence d'unités de conservation des produits et/ou insuffisance de magasins de stockage ;
- L'insuffisance des prêts alloués par la CNCAS, les producteurs ayant émis le souhait de revoir les ambitions en hausse.

Sur le plan de la gestion de l'environnement, la CNCAS en rapport avec le FONGIP et l'ANER accompagne E3C dans son projet de diffusion de pompes solaires au niveau des NIAYES. Ces installations très appréciées et attendues par les producteurs vont contribuer significativement à la réduction des charges d'exploitation liées au diesel et augmenter le résultat net des exploitations.

La phase test pour l'introduction de ces pompes va permettre à la CNCAS de consolider son orientation à la finance durable et contribuer au développement économique des communautés rurales cibles.

Conclusion et recommandations

Ce modèle d'accompagnement avec la PADEN dans la commercialisation des produits horticoles, offre la possibilité à la banque de développer des partenariats innovants et solides capables de renforcer son éventail de financement et d'assurer la maîtrise des risques du crédit. Il permet un meilleur encadrement des producteurs par le renforcement de capacités et la sécurisation de la rentabilité de la production dont la commercialisation est suivie et encadrée par l'Union.

Pour le projet de diffusion de pompage solaire, l'accompagnement de E3C par la CNCAS, répond également à un de nos engagements liés à la mise en œuvre de la politique de durabilité environnementale et sociale. La CNCAS, dans sa contribution à la protection de l'environnement et la RSE, réfléchit à la mise en place de produits de financement vert pour d'avantage consolider son intervention dans la finance climatique et l'accompagnement de projets à haut impact

(Energie renouvelable et efficacité énergétique, pompage solaire, Biogaz, etc...).

Il a été retenu à titre de recommandations les points suivants :

- Renforcer le travail de proximité des agents de la CNCAS pour sensibiliser davantage les GIE de producteurs dans l'ouverture de comptes à la banque ;
- Formaliser les contrats d'achats avec les commerçants ;
- Mettre en place un fonds de commercialisation pour réguler le marché en maintenant un prix plancher ;
- Travailler à augmenter les montants financés par la CNCAS ;
- Réfléchir à inclure dans le package de financement qui concerne pour le moment que les produits horticoles, la commercialisation des produits forestiers issus de l'aménagement participatif de la bande de Filao avec l'Union des agroforestiers ; une réflexion sera entamée dans ce sens avec l'appui du service forestier ;
- Pour le dispositif du pompage solaire, E3C devra faciliter par la formation un accompagnement des bénéficiaires à la maîtrise d'usage et d'entretien des installations.



PRINCIPALES MISSIONS DU RESPONSABLE FRONT OFFICE

Par **Baboucar DIOUF**

Directeur de l'Audit et de l'Inspection

Le RFO ou Chef de Caisse, hiérarchiquement rattaché au Chef d'Agence ou de Bureau a pour principales missions:

- d'accueillir, d'orienter, d'informer les clients et les prospects qui se présentent au guichet de la banque;
- de superviser les travaux effectués par les guichetiers et les caissiers;
- de réaliser les opérations bancaires de guichet et de caisse.

ACTIVITES DU RESPONSABLE DE FRONT OFFICE

Dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, le RFO ou Chef de caisse doit effectuer les activités suivantes:

- contribuer, par la qualité de son accueil, à la fidélisation des clients et à l'acquisition de nouveaux clients ;
- s'assurer de la promotion des produits bancaires par l'utilisation des supports de communication mis à sa disposition;
- informer le chef d'Agence ou de Bureau des dysfonctionnements éventuels, et participer à la recherche des solutions adaptées ;
- rendre compte à son supérieur hiérarchique des difficultés rencontrées dans l'exercice global des missions qui lui sont confiées;
- gérer la caisse principale et la caisse GAB de l'agence et du Bureau;

- approvisionner les caisses auxiliaires;
- suivre régulièrement les encaisses détenues par les caissiers auxiliaires afin de procéder à des approvisionnements ou des appels de fonds;
- effectuer un contrôle de deuxième niveau des travaux réalisés par les agents placés sous sa responsabilité notamment les guichetiers et caissiers;
- effectuer les opérations classiques de guichet, avec rapidité et dans le respect scrupuleux des procédures notamment:

- les vérifications de signatures ;
- l'établissement de fiches d'ouverture de compte ;
- le classement des dossiers juridiques (dossiers d'ouverture de compte) ;
- les remises de chèques ;
- les délivrances de chéquiers ;
- les approvisionnements des caisses ;
- les appels ou transferts de fonds ;
- le paiement de montants importants surtout en période d'affluence ;
- la réception des gros versements ;
- la gestion du stock de fournitures .

En outre il est appelé à exécuter toutes autres tâches confiées par la hiérarchie.



CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE DU SÉNÉGAL



Agriculteurs



Professionnels



Entreprises



Particuliers



Un service complet de banque
La Banque qui partage vos réalités

INFORMATIONS

Standard : +221 33 839 36 36

Serveur Vocal : 88 828 15 28

www.cnca.sn

AECAS

RANDONNEE PEDESTRE ANNUELLE DE L'AMICALE DES EMPLOYES



L'Amicale des Employés du Crédit Agricole du Sénégal en collaboration avec le Comité National de la Randonnée Pédestre a organisé une randonnée pédestre le 07 Janvier 2018. Cette manifestation a été la quatrième et a vu la participation des agents de banque, des clubs partenaires et de beaucoup de randonneurs individuels. La manifestation est inscrite dans le calendrier annuel de l'Amicale et représente des moments phares dans la vie de AECAS. La randonnée a été réhaussée par la présence du Directeur Général et a vu la participation de plus de 2000 personnes.

DON DE SANG ANNUEL DE L'AMICALE DES EMPLOYES

Après la randonnée pédestre, l'AECAS a organisé le 11 Janvier 2018 un don de sang au siège de la banque. Ce don de sang entre dans le cadre des activités annuelles de l'amicale et a vu la participation des agents de la CNCAS, des clients et du public en général. Cette quatrième édition a permis au Centre National de Transfusion Sanguine de collecter 78 poches de sang. Devant la rareté du sang dans les différentes structures hospitalières du Sénégal, l'AECAS s'est résolument engagée à accompagner le Centre National de Transfusion Sanguine dans sa politique de sensibilisation des populations au don de sang.





Votre carte aux multiples avantages !



- Disponibilité immédiate
- Sans ouverture de compte
- Utilisable sur tout le réseau GIM UEMOA et MasterCard
- Rechargement et Transfert en temps réel
- Moderne, Commode, Sécurisé



www.cncas.sn

la banque qui partage vos réalités

CELEBRATION DE LA JOURNEE DE LA FEMME DU 08 MARS PAR L'AMICALE DES FEMMES DU CREDIT AGRICOLE DU SENEGAL



L'Amicale des Femmes du Crédit Agricole du Sénégal (AFCA) a célébré la journée de la femme du 08 Mars dans le hall de l'agence de Dakar. Cette journée célébrée dans le monde entier a été l'occasion pour AFCA de réunir les femmes de la CNCAS pour fêter dans une ambiance empreinte de cordialité et de fraternité. En présence du Directeur Général M. Malick NDIAYE, et de M. Bassirou FATY, Président du Conseil d'Administration et du personnel de la banque, Mme Thiaba Sene SALL, présidente de l'AFCA, a salué l'esprit d'entente et de solidarité qui règne au sein de l'Amicale et a demandé à toutes les femmes de redoubler d'efforts pour plus de réalisations. Elle n'a pas manqué de remercier le Directeur Général pour son soutien matériel et financier indéfectible. Elle a terminé en remerciant les hommes de la CNCAS qui, en excellents frères, les soutiennent dans toutes les activités. L'innovation de cette année a été l'exposé du Docteur Sidy Ahmed DIA sur le stress au travail. Le public présent a bien apprécié la présentation et a demandé un approfondissement de la thématique dans le cadre des activités de AECAS.



CREDIT AGRICOLE